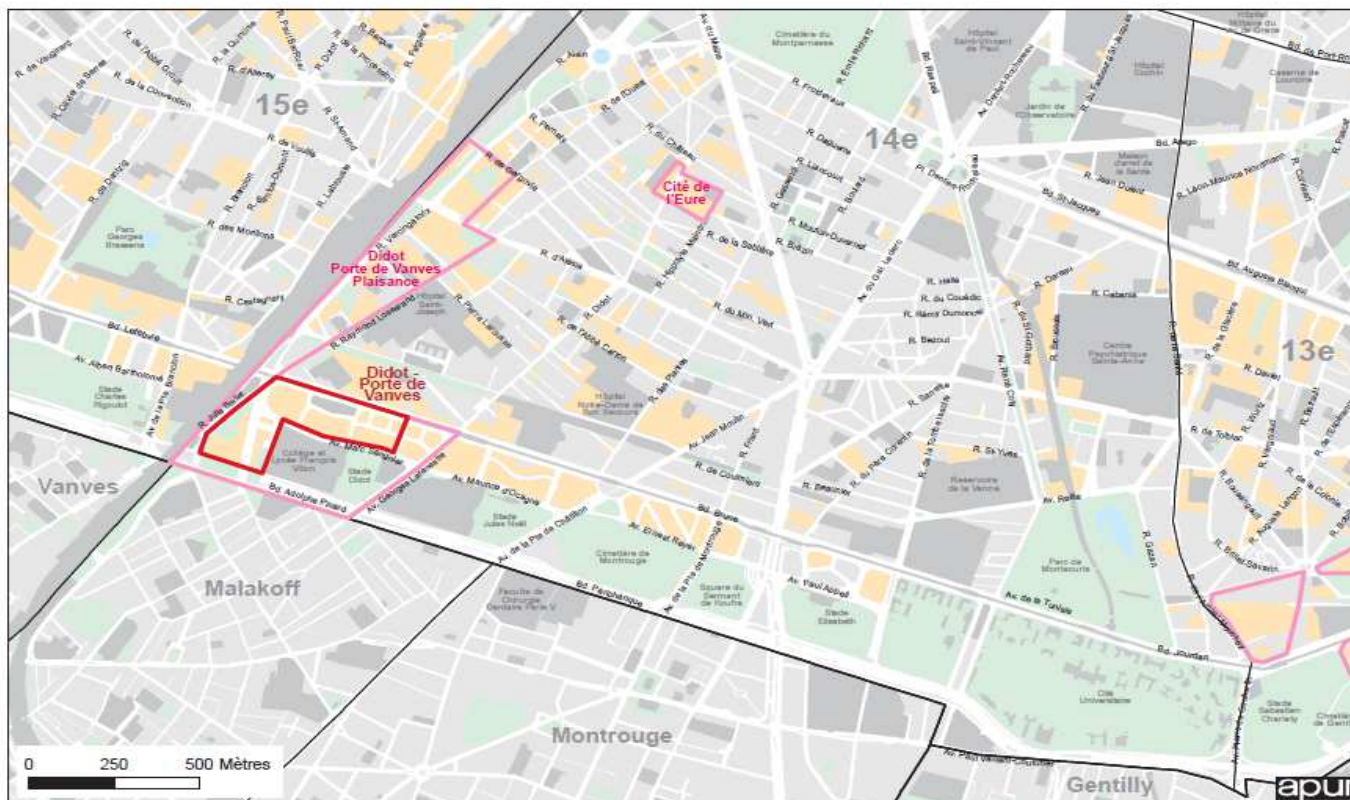


CONTRAT DE VILLE 2015-2020

PROJET DE TERRITOIRE - QUARTIERS DE LA PORTE DE VANVES DIDOT/PLAISANCE/MOULIN DE LA VIERGE/PORTE DE VANVES

LES QUARTIERS DE LA PORTE DE VANVES
Paris 14^{ème}
Didot, Plaisance, Moulin de la Vierge, Porte de Vanves
Sources: Ville de Paris, Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux SRU au 01/01/2013

- quartier prioritaire de la politique de la ville
- quartier de veille active
- logements sociaux SRU 2013
- espace vert, cimetière
- autre équipement



Présentation du territoire

Le quartier de la Porte de Vanves est situé au sud-ouest du 14^e arrondissement. Sa population totale est de 11 512 habitants. Parmi eux, 4 585 habitants résident dans le quartier réglementaire. Malgré des transformations urbaines importantes, ce secteur reste enclavé entre le boulevard Brune, les voies de chemin de fer de la gare Montparnasse et le périphérique. Quartier résidentiel, composé exclusivement de logements sociaux, ce territoire se caractérise également par un tissu commercial peu dense (8 commerces pour 1000 habitants) et peu attractif. En revanche, l'offre d'équipements est importante (50 équipements pour 1 000 habitants). Parmi eux citons, les deux centres d'animations Sangnier et Vercingétorix, la cité scolaire François Villon, le collège Giacometti, l'hôpital Saint-Joseph, le stade et la piscine Didot...

Territoire populaire, la Porte de Vanves a connu ces dernières années, une progression significative de la pauvreté. Selon les statistiques de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) en 2011 : 26% des ménages vivent sous le seuil des bas revenus (11% à Paris) et 11.4 % d'entre eux sont au RSA. Le chômage touche quant à lui 15.1% des actifs du quartier. En 2010, près de 50% des ménages étaient non – imposés. Cette précarité concerne principalement les personnes âgées et les familles monoparentales qui représentent 15% et 48% des ménages. Dans ce quartier populaire, les actifs sont majoritairement des ouvriers et des employés à hauteur de 62 %. Les cadres représentent quant à eux 8.9% des actifs alors qu'ils sont à Paris 45.4%. Au niveau scolaire, 20% des jeunes sortent précocement du système éducatif (5 % à Paris) et 42% des habitants sont sans diplôme, contre 21,5% à l'échelle parisienne. Territoire d'accueil, les populations d'origines étrangères représentent 25% des habitants du quartier contre 18% en 1999.

Depuis 2001, grâce au Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU), de grandes transformations urbaines ont modifié la physionomie urbaine du territoire avec notamment l'arrivée du tramway, la couverture du périphérique avec la création du jardin Anna Marly et du « city stade », le réaménagement de la place Marthe Simard, la construction du centre socioculturel Maurice Noguès, de l'école Alain Fournier et du centre d'animation Vercingétorix. Un nouveau quartier, celui de Broussais a été construit. Ce dernier accueille aujourd'hui un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA), 90 logements familiaux, une crèche, des commerces... Les habitants voient leur qualité de vie s'améliorer et profitent de services publics adaptés à leurs besoins. Concernant les partenaires associatifs et institutionnels, ces derniers proposent chaque année des projets innovants et mobilisateurs tels que: la réussite éducative (260 familles et enfants suivis), le mois de l'égalité femmes – hommes (1 000 personnes sensibilisées), l'accompagnement à la scolarité (plus de 500 jeunes pris en charge) et l'apprentissage du français (600 adultes accompagnés) ... Ces projets portés par une trentaine d'associations, s'inscrivent dans le cadre de l'appel à projets pour lequel 70 projets sont déposés.

Depuis septembre 2015, l'Éducation Nationale a mis en place dans le quartier un Réseau d'Éducation Prioritaire autour du collège François Villon et des écoles maternelles - élémentaires d'Ocagne, Fournier, Rouvier, Alésia pour le 14^{ème} arrondissement et de Brancion pour le 15^e arrondissement. L'académie concentre sur ce territoire des moyens supplémentaires (une classe de très petite section, deux enseignants surnuméraires, des moyens pour l'accompagnement éducatif...) et relaye les efforts initiés par l'équipes pédagogiques des écoles et du collège.

Une démarche d'élaboration participative

L'objectif du projet de territoire est de décliner localement, au regard des problématiques propres à chaque quartier, les axes validés dans le contrat de ville parisien. La méthode utilisée a été de positionner, au côté des services de l'Etat et de la Ville de Paris, les habitants, les associations locales pour réaliser l'analyse, le diagnostic et des propositions opérationnelles pour les territoires de la Porte de Vanves. Ce travail d'analyse a commencé le 6 décembre 2014, au sein de l'école Alain Fournier, avec la tenue d'un atelier participatif qui a réuni près de 50 personnes. L'objet de cette rencontre a été de récolter la parole et le regard des habitants sur leurs quartiers, afin que ceux-ci soient inscrits dans le contrat parisien.

Cette mobilisation s'est poursuivie avec la mise en place, d'avril à juin, de deux séances plénières et de sept ateliers itinérants dont l'objectif était d'aller au plus près des habitants. Parallèlement à ce travail qui a réuni au total près de 250 personnes il a été mené deux enquêtes de terrain. La première a concerné « les habitants et leurs quartiers », l'autre s'est attachée à sonder « la perception des habitants sur leur cadre de vie ». Près de 300 personnes ont été approchées.

Au final près de 600 personnes ont pu s'exprimer sur les quartiers de la Porte de Vanves et participer à la co-construction du projet de territoire.

Le 3 juillet 2015, en mairie d'arrondissement, les sept ateliers itinérants ont été restitués aux habitants, aux associations et aux partenaires institutionnels à travers l'exposition de sept posters graphiques qui ont permis de rendre accessible le projet de territoire au plus grand nombre et d'autre part de valoriser les partenaires locaux dans leurs mobilisations et leurs contributions aux débats. Un premier document de travail a été partagé et retravaillé dans le cadre de réunions avec la Déléguée du Préfet, l'Education Nationale, la Mairie du 14^{ème} arrondissement, la CAF, la Mission Locale du site « Avenir », l'Atelier Santé Ville (ASV).

Les habitants et les acteurs locaux parlent de la Porte de Vanves comme d'un territoire populaire, au tissu associatif investi et militant, qui a connu des transformations urbaines importantes, récentes et de qualité. Néanmoins, ils soulignent la précarité et la stigmatisation du territoire. Le quartier concentre des difficultés sociales et économiques et appelle à un accompagnement renforcé des personnes fragiles et isolées. Ils constatent le manque de lieux propices à la rencontre qui favoriseraient le lien social. A titre d'exemple, le souhait d'avoir un lieu de restauration de qualité et bon marché ouvert à tous revient dans toutes les discussions. Ils souhaitent aussi contribuer davantage au mieux vivre-ensemble par leurs initiatives et leurs participations à la démocratie locale et espèrent changer, à terme, la mauvaise réputation que peuvent avoir trop souvent les quartiers de la Porte de Vanves.

Pour clôturer la démarche, une réunion de restitution à l'ensemble des participants a eu lieu le 7 octobre.

Cette démarche participative a fait émerger 4 enjeux pour l'amélioration de la situation des habitants (es) du quartier et de leur cadre de vie.

Les axes du projet de territoire répondent aux problématiques identifiées lors de la démarche participative d'élaboration du projet de territoire. De plus, l'observatoire des quartiers, alimenté par l'Atelier Parisien d'Urbanisme, permettra d'enrichir les problématiques identifiées par une analyse d'indicateurs socio-économiques des quartiers prioritaires et de veille active. Cet observatoire sera complété par des données fournies par les différents signataires et partenaires du Contrat de Ville. Ce travail de diagnostic partagé renforcera la connaissance des écarts et des dynamiques à l'œuvre sur ces territoires. Il alimentera les plans d'actions pour la durée du projet de territoire.

Les principaux enjeux du projet de territoire pour les 5 années à venir

Enjeu n° 1 : L'accompagnement des habitants en difficulté à travers l'accès aux droits et la solidarité locale.

Enjeu n° 2 : Un territoire qui s'organise pour créer les conditions de réussite pour tous.

Enjeu n° 3 : Les démarches participatives habitantes et l'appropriation des ressources locales afin de faciliter l'intégration de tous les publics.

Enjeu n° 4 : Une identité territoriale et une attractivité renouvelées par la mise en valeur des espaces collectifs et communs.

Le fil rouge : « *Promouvoir, à travers le territoire, l'égalité des chances et le vivre ensemble* »

Enjeu 1 : L'accompagnement des habitants en difficulté à travers l'accès aux droits et la solidarité locale

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'actions
<p>Une présence et un accueil renforcé des acteurs de l'accès aux droits.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Former les agents assurant l'accueil des habitants à la notion d'écoute active et à la conduite d'entretien. ➤ Mettre en place des équipes mobiles d'agents publics du Centre Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) et délocaliser des permanences sociales et juridiques pour faciliter les démarches d'accès aux droits. ➤ Élaborer, en lien avec la Direction de la Prévention et de la Protection (DPP) de la Ville de Paris, un guide des ressources juridiques croisant les publics (jeunes, seniors, étrangers...) et les thématiques (droit de la famille, droit des étrangers, droit du travail...). ➤ Mettre en place, en lien avec la Maison de Justice et du Droit (MJD), une coordination des acteurs juridiques et sociaux pour rendre plus efficiente l'orientation des publics.
<p>Un accompagnement qui favorise l'autonomie et la mobilité des personnes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser et développer l'accompagnement physique des personnes les plus fragiles. ➤ Travailler avec la Mission Locale du site « Avenir » dans sa démarche d' « aller vers les jeunes » pour les raccrocher à un parcours d'insertion sociale et professionnelle. ➤ Développer les ressources d'interprétariat pour mieux accompagner dans leurs démarches les personnes non familiarisées avec le français. ➤ Rendre accessible l'offre culturelle, linguistique et sportive de Paris et du quartier de la Porte de Vanves. ➤ Sensibiliser et former aux outils numériques par la mise en réseau des acteurs œuvrant à réduire la fracture numérique. ➤ Mettre en place des projets culturels qui permettent à des publics spécifiques de gagner en confiance et de valoriser leurs talents et leurs compétences, à l'instar des propositions faites par les compagnies artistiques du quartier. ➤ Former les bénévoles et les professionnels aux droits des étrangers et à une meilleure compréhension des nouveaux parcours migratoires. ➤ <i>Former les bénévoles, qui animent les cours de français, à des nouvelles pédagogies et à la mise en place de parcours personnalisés des apprenants.</i>

<p>Développement des actions de santé en direction des plus précaires impulsées par l'Atelier Santé Ville.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser les publics sur des questions relatives à la sexualité, aux addictions et à l'usage des nouvelles technologies ➤ Développer, notamment pour les publics en apprentissage du français, l'information et la promotion de la santé à travers des actions de dépistage visuel et auditif, du cancer du sein, des campagnes de vaccination hors les murs ➤ Investir le thème de la précarité alimentaire et les problématiques de surpoids en organisant, en lien avec les écoles, des actions de sensibilisation.
<p>Des dynamiques d'entraide pour un meilleur vivre-ensemble.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consolider et favoriser l'accès aux réseaux de solidarité, d'entraide et de voisinage : « l'accorderie » et la « bricothèque » portées par la Régie de Quartier Fbra Tristan, l'épicerie sociale, l'espace d'entraide pour les familles monoparentales ➤ Rapprocher, à l'échelle d'un immeuble, les nouveaux et anciens habitants en privilégiant des actions de lien social comme le Café Rue, les repas entre voisins, les visites de quartiers, la création d'un guide d'accueil pour les nouveaux habitants ➤ Développer, en lien avec la CAF, dans le nord du quartier des espaces de proximités tels que les Espaces de Vie Sociale (EVS). ➤ Mettre en place, des projets culturels au plus près des habitants pour favoriser les rencontres intergénérationnelles et interculturelles ainsi que la convivialité et la solidarité. ➤ Prévenir, en lien avec les bailleurs sociaux et le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC Paris Emeraude Sud), l'isolement des personnes âgées. ➤ Accompagner les initiatives solidaires et spontanées en direction des familles monoparentales. Exemples des braderies solidaires et des collectes alimentaires mises en œuvre. ➤ Favoriser, sur le quartier et ses écoles, le développement de projets en lien avec la Mission de Prévention et de Communication du Commissariat de l'arrondissement : stage de code de la route

Enjeu 2 : Un territoire qui s'organise pour créer les conditions de réussite pour tous

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'actions
<p>Un réseau socio-éducatif qui vise au renforcement de l'accompagnement global des enfants, des jeunes et de leurs familles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner le nouveau réseau d'éducation prioritaire, en s'appuyant sur les bonnes pratiques existantes initiées par les écoles et leurs partenaires. ➤ Poursuivre le développement des parcours individuels et des projets collectifs par l'approche pluridisciplinaire du dispositif de Réussite Éducative. ➤ Valoriser l'image des écoles et des établissements scolaires en facilitant les partenariats avec le nouveau conservatoire et en diffusant, au plus grand nombre, le travail artistique et culturel mené au sein des écoles et des collèges (classe orchestre de l'école Alésia...). ➤ Valoriser les projets des écoles et des collèges : témoignages sur des parcours réussis d'anciens élèves, journaux d'arrondissement, projets innovants au sein des écoles... ➤ Développer l'offre socio-éducatif en diffusant les informations et en mobilisant les partenaires et les familles sur les dispositifs Ville Vie Vacances (VVV), Ville Vie Vacances Police, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), Réseau d'écoute, d'appui, d'aide à la parentalité (REAAP), Alem, Coup de Pouce, AFM6... ➤ Coordonner localement l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour un accueil tout au long de l'année et notamment l'été. ➤ Programmer la mise en place d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et d'un Lieu Accueil Parent Enfant (LAPE) en lien avec la CAF et renforcer le lien entre les structures d'accueil de la petite enfance et les toutes petites sections (TPS) dans les écoles en éducation prioritaire. ➤ Faciliter le rapprochement entre les partenaires institutionnels et associatifs autour de la mise en place de « parcours de liaison » (maternelle/ CP, CM2/ 6ème, 3ème/ orientation) pour les enfants les plus fragiles. ➤ Renforcer les partenariats existant entre les collèges, le Club de Prévention Spécialisée et les associations locales pour prévenir le décrochage des adolescents, en complémentarité avec l'offre proposée par le centre Patay. ➤ Développer le recours au dispositif Paris Santé Réussite (PSR-PTAL) pour prévenir l'apparition des difficultés d'apprentissage de la lecture, en lien avec l'Académie de Paris, la DASES et le centre référent Bicêtre. ➤ Soutenir la fonction parentale en favorisant la participation des parents à la vie de l'école, à des loisirs culturels et sportifs partagés comme le proposent, déjà, certaines associations du quartier. ➤ Constituer un réseau de professionnels qui accueilleraient des stagiaires, apprentis, collégiens.

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer l'organisation de moments partagés entre les familles, les structures du quartier, les écoles et les collèges afin de rendre visible sur l'espace public le travail des enfants. ➤ Poursuivre l'organisation de visite des ressources du quartier à l'intention des parents et enseignants.
<p>Des parcours d'insertion professionnelle qui s'adaptent à la réalité des personnes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recruter localement et développer des parcours en mobilisant les acteurs de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) du territoire : Rejoué, Réserve des Arts, Solicycle, Régie de Quartier... ➤ Mettre en place, en lien avec Pôle Emploi et l'Espace Parisien d'Insertion (EPI), une équipe pluridisciplinaire de suivi des parcours des demandeurs d'emploi. ➤ Lutter contre les freins à l'emploi en proposant la mise en place de parcours linguistiques vers l'emploi, des ateliers sur l'estime de soi, des formations numériques, la garde d'enfants... ➤ Mettre en œuvre, au minimum, 3 chantiers éducatifs et/ou d'insertion par an avec les bailleurs sociaux et le club de prévention spécialisée Jeunesse Feu Vert. ➤ Organiser, en lien avec la Mission Locale du site Avenir, Pôle Emploi et les acteurs compétents, des campagnes de recrutements sur le quartier. ➤ Développer, dans le cadre des dispositifs de la Région Ile de France, des parcours qualifiants qui permettent sur des secteurs en tensions et/ou émergents le rapprochement des entreprises et des acteurs de la formation. ➤ Mobiliser, en lien avec la Maison de l'Emploi de Paris (MEP), les clauses d'insertion à mettre en œuvre avec les bailleurs sociaux et des grandes entreprises. ➤ Proposer de nouveaux modes d'accompagnements des jeunes les plus éloignés de l'emploi, notamment ceux sous-main de justice, par la mobilisation de dispositifs comme : « Ecole de la deuxième chance », et le « Pacte de la 2^{ème} chance » de la Préfecture. ➤ Mettre en place en lien avec la Mission Locale et Pôle Emploi un plan d'action des contrats « CUI-CIE Starters » et aider à la création d'entreprises et d'activités comme l'auto-entrepreneuriat.
<p>Une meilleure connaissance des conditions d'accès, de maintien et de mobilité dans le logement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapprocher localement les acteurs du logement pour fluidifier des parcours résidentiels : décohabitation des jeunes qui souhaitent quitter le foyer familial, mutation locative entre bailleurs sociaux... ➤ Etudier dans le cadre de réhabilitations les possibilités d'adapter les logements en fonction de l'évolution de l'âge, de la taille du ménage et de l'autonomie des personnes. ➤ Mettre en place avec les bailleurs sociaux et des structures telles que la Mission Locale de Paris, un système de colocation intergénérationnelle ou entre jeunes.

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">➤ Accompagner, en lien avec les bailleurs sociaux et la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), les locataires dans l'appropriation et l'entretien de leur nouveau logement.
➤ Renforcer, en lien avec les bailleurs sociaux, la gestion locative de proximité : accueil des nouveaux résidents, présentation aux gardiens des ressources locales, communication ciblée auprès des résidents dans le cadre des réhabilitations d'immeubles inscrits au Plan Climat...
➤ Accompagner, dans le cadre du plan de traitement et en coordination avec les équipes d'adoma, les résidents du Foyer de Travailleurs Migrants dans l'appropriation de leur logement autonome de la future résidence sociale de Gergovie. |
|--|---|

Enjeu 3 : Les démarches participatives habitantes et l'appropriation des ressources locales afin de faciliter l'intégration de tous les publics

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'actions
Des outils de participation pour le plus grand nombre.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer les initiatives habitantes grâce au soutien du Fonds de Participation des Habitants (FPH) porté aujourd'hui par le centre socio-culturel Maurice Noguès. ➤ Accompagner les accordeurs dans la création et la formalisation d'une association porteuse de l'accorderie. ➤ Mobiliser, par une communication de proximité et des actions locales, les habitants afin qu'ils participent aux instances de démocratie locale et de citoyenneté : conseils de quartier, conseils citoyens, bénévolat, budget participatif... ➤ Mutualiser les locaux entre les associations pour permettre des temps d'échanges et de travail en commun.
Le pouvoir d'agir des jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Co-construire une charte inter-associative engageant la participation des jeunes au sein des structures. ➤ Développer la mise en place d'un BAFA citoyen dans le quartier. ➤ Favoriser, à l'instar des centres d'animation, l'entrée des jeunes dans les conseils d'administration des associations qu'ils fréquentent. ➤ Créer une instance de participation pour et par les jeunes afin qu'ils puissent réaliser des projets. ➤ Favoriser, en lien avec la Maison des Associations, l'émergence de juniors associations.
La participation des habitants pour un cadre de vie renouvelé.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser, en mobilisant le budget participatif de la Ville de Paris, les initiatives habitantes qui visent à améliorer le cadre de vie. ➤ Développer en lien avec les services techniques de la ville de Paris et à travers des marches exploratoires, comme celles réalisées par le centre socio-culturel Maurice Noguès, l'expertise des femmes du quartier sur l'espace public. ➤ Continuer les démarches de concertation des habitants sur les projets « cadre de vie » en s'inspirant des initiatives réalisées par le collectif de Lichtenberger-Renoir composé d'habitants et d'acteurs locaux. ➤ Favoriser l'expression des habitants et embellir le quartier à travers la promotion du street-art. ➤ Améliorer le cadre de vie par des opérations de végétalisation : espace public, espace privé à usage public, toits des immeubles...

Permettre une meilleure appropriation et connaissance du quartier.

- Visites de quartier à destination des habitants et/ou des acteurs locaux : communauté éducative, ressources en matière de santé...
- Permettre une appropriation des nouveaux équipements : conservatoire, maison de santé, résidence étudiante, MPAA, Centre social Didot dans le nouveau quartier Broussais.
- Travailler sur une meilleure image de l'École dans le quartier en soutenant des projets sur le temps scolaire : classe journaliste, lyrique, sportive...
- Mettre en place une communication sur les activités et les ressources du quartier au plus près des habitants : café-rue, communication, plaquettes, guides, cartographies collaboratives, forum loisirs-vacances, carnet d'adresses à déposer dans l'espace public.
- Faciliter l'accueil des nouveaux habitants sur le quartier : étudiants, nouveaux locataires en proposant un livret graphique qui présente le territoire et ses atouts.
- Promouvoir avec les bailleurs sociaux l'art dans la ville et l'expression artistique des habitants et artistes du quartier.

Enjeu 4 : Une identité territoriale et une attractivité renouvelées par la mise en valeur des espaces collectifs et communs

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'actions
<p>Un quartier renouvelé par la création de nouveaux lieux économiques, culturels et socio-éducatif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouverture du nouveau conservatoire de l'arrondissement, boulevard Brune, et renforcer sur le quartier les activités musicales menées sur le quartier (projet DEMOS, classe lyrique de Villon, classe orchestre 188 Alésia ...). ➤ Favoriser l'implantation de la Maison de Santé en facilitant son intégration au sein du réseau médical, social et éducatif local. ➤ En cohérence avec le projet d' « arc de l'innovation » de la Ville de Paris, créer de manière concertée de nouveaux équipements à vocation intercommunale en réaménageant l'emprise sur la dalle du périphérique, le bâtiment de la voirie avenue de la Porte de Vanves, le bâtiment des restos du cœur... ➤ Finaliser la programmation de la promenade plantée dans le nouveau quartier Broussais. ➤ Continuer à piloter collectivement la programmation urbaine du square Lichtenberger Renoir. ➤ Embellir les devantures des locaux commerciaux et associatifs des HBM de la Porte de Vanves en mettant en place une coordination impliquant Paris Habitat, la DDEES, la Mairie d'arrondissement et les locataires en titre. ➤ Proposer un cadre d'apprentissage renouvelé et de qualité par la réhabilitation de l'école élémentaire du 188, rue d'Alésia. ➤ Inscrire, en lien avec les résidents et le bailleur adoma, la future résidence sociale « Gergovie » dans son territoire de proximité : participer à des projets locaux, intégrer le réseau associatif et institutionnel local...
<p>Une identité économique dédiée à l'économie sociale et solidaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser l'arrivée de structures de l'Economie Sociale et Solidaire. ➤ Etudier, en lien avec la Région Ile de France, la mise en place d'un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) avec les acteurs de l'ESS du quartier : Régie de quartier, Réserve des arts, Rejoué, Solicycle... ➤ Accompagner les habitants dans leurs initiatives de création d'activité économique. ➤ Créer un lieu de restauration qualitatif et bon marché en lien avec l'implantation de la halle alimentaire. ➤ Mettre en place une charte commerciale afin de favoriser l'implantation de commerces de proximité variés et de qualité.
<p>Des espaces sûrs, propices à la rencontre et à la convivialité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Investir l'espace public en installant du mobilier urbain d'agrément pérenne ou éphémère favorisant les rencontres : créer des agrès sportifs en plein-air, des bancs, des cuisines mobiles pour les fêtes de quartier...

- Ouvrir, en fonction des besoins et des opportunités, des équipements publics sur de plus grandes amplitudes horaires.
- En lien avec les bailleurs sociaux du quartier, investir les locaux en pied d'immeuble et les mettre à disposition des habitants pour l'organisation d'évènements : fêtes d'anniversaires, fêtes des voisins, échange de livres...
- Développer, des activités favorisant la mixité « filles-garçons » au sein des équipements sportifs du quartier.
- Organiser des évènements festifs et culturels hors les murs pour faciliter la rencontre entre les publics et les œuvres.
- Aménager un « « caniparc » esthétique et convivial à l'angle de la rue Vercingétorix et du boulevard Brune.
- Se réapproprier et animer la rue Vercingétorix par une gestion urbaine concertée : l'éclairage, les espaces verts, les cheminements, le mobilier urbain et l'activité commerciale...
- En lien avec le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), renforcer la présence et l'intervention coordonnées des acteurs de la prévention sur les questions de propreté, dépôts sauvages, occupation de l'espace public et trafic...
- Favoriser en lien avec les bailleurs sociaux, les services de la Ville de Paris et les associations la végétalisation de l'espace public et des espaces délaissés.